

de travail ou d'engrais, cependant on peut forcer la dose de façon à en former les 2/3 de la nourriture.

Dans l'alimentation des mulets et des chevaux on doit agir avec discréption, et ne la présenter que peu à peu et mélangée avec le son.

Comme on le voit, la drèche est un aliment précieux à cause de son prix, mais dont on doit user avec discernement.

Un des plus grands inconvenients de cette nourriture est sa masse qui la rend assez chère lorsqu'on doit la transporter à une certaine distance.

Ce n'est que dans un rayon limité autour des villes qu'on peut l'utiliser.

En outre, à cause du peu de régularité de sa production, qui varie avec la consommation de la bière, il faut, avant de conclure un marché avec une brasserie, avoir la certitude de pouvoir utiliser toute la drèche produite au moment de la production la plus considérable. Comme nous venons de le dire, en effet, il est impossible d'en faire des provisions pour un temps trop long.

Cependant, dans le Var, un propriétaire des environs de Brignoles conserve la drèche de l'été en l'étenant sur l'aire au soleil, par petites couches. Il la fait souvent remuer, la dessèche ainsi complètement et peut l'emmagasiner pour l'hiver.

A cet état, la drèche est acceptée pour ainsi dire en toutes proportions par le bétail.

Mais on le conçoit, un semblable procédé n'est possible que sous le soleil brûlant de Provence. De plus, il a besoin d'être expérimenté de nouveau et de recevoir la consécration de la pratique.

Quant au procédé par le sel, nous pouvons le garantir, nous l'avons vu pratiquer pendant plusieurs années avec le plus grand succès et sans qu'il soit résulté le moindre inconvenient pour les animaux nourris de drèche ainsi préparée.

EDMOND BARTHELET.

(*Nouvelles Annales provençales.*)

Destruction des vers blancs.

Sachant combien il est difficile de noyer un hanneton, j'ai été frappé d'un article publié par le *Pays de Caux*, annonçant que ceux que la mer apportait de Saint-Valery étaient presque tous morts.

D'un autre côté, le même journal a plusieurs fois constaté que l'embouchure des vallées aboutissant à la mer, c'est-à-dire, les parties exposées à recevoir le poudrin, dont les molécules sont quelquefois portées à d'assez grandes distances par les vents, étaient presque toujours exemptes de la présence de ces animaux, pendant que les plaines situées au-dessus des

hautes falaises, moins accessibles aux émanations salines, en étaient infestées.

Ceci m'a conduit à penser que les propriétés du sel pouvaient bien n'être pas étrangères à ces phénomènes ; en conséquence, je me suis livré à diverses expériences, non pas sur des haninetons, mais sur des mans ; ce qui, je crois, vaut mieux, puisque avec leurs habitudes sédentaires ils sont bien plus faciles à saisir, et voici les résultats obtenus, ainsi que la manière dont j'ai opéré.

J'ai mis des mans dans de l'eau faiblement salée : ils étaient morts au bout de cinq jours. J'ai renouvelé mon expérience en doublant la dose de sel ; même résultat au bout de deux jours. Puis, pour m'assurer qu'un résultat aussi prompt était bien dû à la présence du sel, j'ai mis d'autres mans dans de l'eau fraîche. Après trois mois et demi d'immersion, ils se portaient encore à merveille, et ne sont morts que parce que je me suis laissé surprendre par les dernières gelées.

Ensuite, ayant pris des pots à fleurs de 15 pouces de profondeur, je les ai remplis de terre jusqu'à 5 pouces du bord ; puis j'ai ajouté une petite couche de sel (dans la proportion de 337 lbs à l'arpent) recouverte d'une légère couche de terre ; j'ai placé mes mans au-dessus, et fini d'emplir mes pots, que j'ai enfouis dans le sol, afin de mettre les mans dans les mêmes conditions que s'ils eussent été en pleine terre.

Le résultat que je me proposais a été parfaitement atteint, car les mans ont préféré se laisser geler, plutôt que d'essayer de percer la couche de sel ; cependant ils ont eu tout le temps nécessaire pour se mettre à l'abri, puisque j'avais opéré vers le 20 octobre.

Une contre-épreuve m'ayant paru nécessaire, j'ai interverti l'ordre dans lequel j'avais opéré précédemment, j'ai mis des mans dans le fond de mes pots, c'est-à-dire au-dessous de la couche de sel, cette fois, afin de m'assurer s'ils oseraient venir au printemps manger les fraisiers que j'avais plantés par dessus.

Mais le résultat, plus prompt que je ne l'avais espéré, s'est produit d'une autre manière que celle prévue ; car les pluies du mois de décembre ayant été très-abondantes, le sel s'est trouvé suffisamment délayé pour aller tuer mes mans dans le fond des pots.

Je sais bien que si les mans eussent été en pleine terre, ils se fussent mis à l'abri en s'enfonçant de plus en plus ; néanmoins le fait, en se produisant dans d'autres conditions, n'en affirme pas moins une fois de plus les effets morbides du sel sur les vers blancs, qui ne paraissent pas pouvoir résister à son contact, quelle que soit la manière dont ils sont touchés, puisque,

de tous ceux sur lesquels j'ai opéré, pas un n'a survécu.

D'un autre côté, si, comme tout tend à le démontrer dans ce qui précède, la répugnance qu'éprouve le man pour le sel est telle qu'il préfère courir la chance d'une mort à peu près certaine, plutôt que de ce décider à traverser une couche saline, si légère qu'elle soit, on en peut conclure qu'il n'osera pas davantage la traverser au printemps pour venir chercher sa nourriture, et c'est là l'essentiel ; de sorte qu'il suffira que le sel ait pénétré de quelques pouces en terre pour mettre les racines des plantes à l'abri des ravages de cet insecte.

Je me propose de renouveler l'expérience des fraisiers ; mais comme elle ne peut être complète que dans quelques mois, j'ai cru devoir ne pas attendre jusqu'à présent pour vous communiquer mes essais, car le temps presse puisque, pour bien opérer, on devra profiter des pluies du printemps, pour dissoudre le sel, et le faire pénétrer au-dessous des racines des céréales ordinaires.

Il est vrai qu'on pourrait procéder par arrosage ; mais ce mode étant coûteux, il vaudrait mieux le réservier pour les cas pressants et pour les racines pivotantes. On devra surtout éviter de semer le sel en sillons, parce que telle quantité, bienfaisante quand elle est répartie également, peut devenir nuisible étant trop concentrée. En conséquence, on ne devra semer dans les nouveaux labours qu'après le dernier hersage, et sur les bles d'hiver, après un coup de rouleau.

J'ai parlé plus haut de 337 lbs à l'arpent ; ce serait, suivant moi, la quantité que l'on pourrait employer sans inconvenients dans les terres de consistante moyenne ; toutefois, comme je ne veux encourrir aucune responsabilité, même morale, je laisse à de plus compétents le soin de déterminer la dose convenable à chaque nature du sol, et celui de décider s'il ne serait pas utile de fractionner la quantité à employer, en plusieurs semaines successives, afin de ne pas agir trop fortement sur les racines d'un seul coup.

Australie.

— *Journal d'Agriculture pratique.*
Pourrait-on nous dire si le sel n'aurait pas un aussi bon effet sur les autres insectes qui ravagent nos jardins et nos champs ?

Le fruit ensuit la belle fleur
Et la bonne vie grand honneur.
L'œil du fermier vaut fumier.
Labour d'été vaut fumier.
Séparer l'ivraie d'avec le bon grain.
Qui sème bon grain recueille bon pain.